

COMMUNE DE LEGNY

Conseil municipal du 15 février 2011

Le quinze février deux mil onze à vingt heures, le Conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame S. JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Madame S.JOVILLARD, Messieurs M.VIEUX, J.PLASSE, O.MORIN, J.C.DELESTRA, Mesdames V.CATALA, L.DUPORT, M. AIRAULT

Public présent : M. et Mme.Massini, Mme Maynard, M. et Mme Chanel, Guy Picamal, Thierry Airault, Alain Berty

I. VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES BUDGETS 2011

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 du Budget Annexe du RAMI

RAMI	
FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
6.557.70 €	18.400.00 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
-	-
CUMUL DEPENSES	CUMUL RECETTES
6.557.70 €	18.400.00 €

Il est à noter :

- En Fonctionnement : Excédent 11 842.30 €
- En Investissement : aucun mouvement
-

Après cette présentation par Sylvie JOVILLARD, il est procédé au vote des comptes 2010 par article pour le fonctionnement.

Dans le même temps le compte de gestion de Monsieur Trésorier Payeur Général est mis à disposition du conseil pour vérification de la concordance.

Ce compte administratif est mis à l'approbation : acceptation à l'unanimité des membres présents, à l'exclusion de Madame le Maire qui est sortie au moment de la délibération.

PRESENTATION DU BUDGET du RAMI 2011

Sylvie JOVILLARD reprend sa présentation avec le budget 2011 :

Fonctionnement :

- Dépenses : 47.462.30 € dont viré à la section d'investissement 7.160.00 €.
- Recettes : 35.620.00 €

Soit un écart négatif de 11.842.30 € couvert par la quote-part du résultat de fonctionnement 2010 repris.

Investissement :

- Dépenses : 19.860.00 €
- Recettes : 19.860.00 € dont 7.160 € de virement de la section de fonctionnement.

Investissements : sont prévus dans cette rubrique au titre de l'année 2011 :

Achat d'un véhicule	16 650.00 €
Achat d'un ordinateur portable, d'une imprimante et d'un logiciel	3 210.00 €

Le budget total s'équilibre à 67.322.30 € représenté en :

- Fonctionnement : 47 462.30 €
- Investissement : 19 860.00 €

Ce budget par article pour le fonctionnement et par chapitre pour l'investissement est mis au vote : adoption à la majorité.

Le compte administratif 2010 du budget annexe du CCAS et le budget primitif du CCAS pour 2011 votés par les membres du CCAS sont présentés au conseil.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 de la COMMUNE

COMMUNE	
FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
261.396.40 €	342.341.97 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
415.412.15 €	440.895.76 €
CUMUL DEPENSES	CUMUL RECETTES
676.808.55 €	784.237.73 €

Il est à noter :

- En Fonctionnement : Excédent 80.945.57 €
- En Investissement : Excédent 25.483.61€
-

Après cette présentation par Olivier Morin, il est procédé au vote des comptes 2010 par article pour le fonctionnement et par chapitre pour l'investissement.

Dans le même temps le compte de gestion de Monsieur Trésorier Payeur Général est mis à disposition du conseil pour vérification de la concordance.

Ce compte administratif est mis à l'approbation :

- Une abstention : Marlène AIRAULT
- Acceptation par les 6 autres conseillers,
Madame le Maire étant sortie au moment de la délibération.

PRESENTATION DU BUDGET COMMUNAL 2011

Olivier Morin poursuit sa présentation avec le budget 2011 :

Fonctionnement :

Olivier MORIN détaille la section fonctionnement en précisant les options budgétaires prises par la commission budget (détail des travaux,...)

- Dépenses : 341.150 € dont viré à la section d'investissement 42.600 €.
- Recettes : 320.659.53 €

Soit un écart négatif de 20.490.47 € couvert par la quote-part du résultat de fonctionnement 2010 repris.

Investissement :

- Dépenses : 102.585 €
- Recettes : 201.478.88 € dont Quote-part du résultat de fonctionnement 2010 de 98.893.88€

Soit un écart positif à corriger des restes à réaliser Dépenses 213.639.29 € et Recettes 138.798 € ; ce qui permet de couvrir le résultat négatif de 2010 après prise en compte des restes à réaliser soit 24.052.59 €.

Investissements : sont prévus dans cette rubrique au titre de l'année 2011 en sus des reports d'investissements de 2010 :

Achat de terrain pour aménagement de voirie	1.000 €
Achat de terrain pour installation future d'infrastructures	2.000 €

Il est signalé que cette année budgétaire est une année d'achèvement des projets lancés les années antérieures : agrandissement de l'école, extension de la Halle des Ponts Tarrets, aménagement d'un passage protégé le long de la voie ferrée aux Ponts Tarrets.

Dans le cadre du BP 2011, il n'est prévu aucune augmentation des taux communaux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie).

Le budget total s'équilibre à 681.426..88 € représenté en :

- Fonctionnement : 341.150 €
- Investissement : 340.276.88 €

Ce budget par article pour le fonctionnement et par chapitre pour l'investissement est mis au vote :

- Trois abstentions (Mmes Catala et Airault, Jérôme Plasse),
- 4 votes pour.

AFFECTATION DU RESULTAT 2010

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2010	119 384.35 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP c/1068)	98 893.88 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	20 490.47 €
Total affecté au c/ 1068 :	98 893.88 €
DEFICIT GLOBAL CUMUL AU 31/12/20 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Délibération : vote de l'indemnité annuelle du trésorier pour un montant de 304.66 € : proposition adoptée à l'unanimité

II. QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire informe le Conseil de son action auprès de la MDR du Bois d'Oingt et du Président Mercier pour implanter un abribus au Hameau de Billy afin de protéger les usagers attendant leur bus. Ayant obtenu l'accord du Président Mercier, la Commune devra se porter acquéreur d'une bande de terrain longeant la RD 338 auprès de M. et Mme Chalus qui ont donné leur accord de principe.
- Etude d'un point de collecte sélective sur le hameau de Billy : Mme le Maire informe le conseil de l'étude pour créer un point de collecte sélective pour le Hameau de Billy. L'emplacement après étude par le prestataire devrait pour être fonctionnel implanté sur le délaissé en forme d'haricot appartenant à M. et Mme Deveraux. Ces derniers ont été contactés : Mme le Maire leur a demandé l'achat d'un des trois lots composant la parcelle de 6000 m². M. et Mme Deveraux préfèrent céder l'ensemble et demandent à la commune de leur faire une offre de prix.
- M. Plasse signale un problème sur l'éclairage public avec des zones qui s'éteignent plus tôt que les autres. Mme le Maire voit avec Michel Vieux pour signaler ce problème à Forclum. M. Plasse remarque que suite à l'implantation de l'éclairage complémentaire sur la route de Margand, cela fait beaucoup de poteaux et qu'il serait préférable d'en enlever.
- M. Plasse demande où en sont les projets de sécurisation du Chemin de ST Paul. Mme le Maire informe qu'elle a mandaté la DDT pour étudier et formuler des propositions pour la voie du Tacot et le Chemin de ST Paul en attendant de chiffrage. M. Plasse demande que la commission voirie se réunisse à nouveau.
- Autoroute : Mme le maire informe le conseil de sa réunion le lendemain à la Préfecture et demande si des membres du Conseil ont des questions à poser. Mme Airault voudrait savoir quel est le commissaire enquêteur mandaté pour l'enquête mise en ligne par le Ministère . Mme Airault demande à lire les remarques que Mme le Maire a écrites dans le cadre de cette enquête. Mme le Maire a répondu à titre personnel et fait partager oralement sa position oralement. M. Berty demande la parole pour demander si le conseil pourrait répondre à l'enquête. Il est décidé d'attendre le retour de la réunion de la Préfecture.